

L'enseignement universitaire et le développement du peuple

Cérémonie du Doctorat *Honoris Causa* de Mgr M. PLEVOETS
Allocution du lauréat

■ Mgr Maurice PLEVOETS

Introduction

Mes premiers mots sont des mots de reconnaissance. Non pas d'abord pour l'honneur qui m'a été fait, celui de m'octroyer un Doctorat *Honoris Causa*, mais bien pour tout ce que j'ai pu faire pendant mes longues années au Congo. Ma gratitude s'adresse en premier lieu à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et à son Eglise. En toute circonstance le Seigneur a été ma lumière et mon salut. J'aurais bien voulu citer les noms des nombreuses personnes qui m'ont soutenu. Malheureusement, le temps ne le permet pas. Qu'il me soit permis cependant de citer d'une façon générale: ma famille, mon diocèse, l'Université catholique de Louvain, l'Episcopat Congolais, l'Archidiocèse de Kinshasa, l'Université Lovanium, les Facultés Catholiques de Kinshasa, l'Université de Kinshasa, l'ensemble du peuple congolais qui m'a si bien accueilli.

Je remercie le Conseil de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation qui m'a jugé digne de porter le titre de Docteur *Honoris Causa*, je remercie les autorités académiques qui ont bien voulu acquiescer à sa demande. Par ce titre, je me sentirai encore davantage lié à l'Université qui m'est chère.

Pour les paroles élogieuses et pour la collation du grade de Docteur *Honoris Causa*, je remercie Son Excellence Monseigneur le Président du Conseil d'administration des universités congolaises, Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire général académique, Monsieur le Doyen.

Et vous tous qui êtes venus si nombreux, je vous remercie grandement pour votre présence et votre sympathie.

■ Prêtre Fidei donum.

Le doctorat qui m'est accordé n'honore pas en premier lieu un homme et son travail, mais surtout un idéal que j'ai essayé de servir, l'idéal des pionniers de l'enseignement universitaire au Congo, l'idéal d'un enseignement de qualité qui contribue au développement du peuple.

Dès les années quarante, les pionniers demandaient sans cesse que l'enseignement dispensé soit de haut niveau, de niveau international. L'université et les instituts d'enseignement supérieur doivent dispenser une formation générale, humaine, morale, sociale, intellectuelle. Une formation qui englobe le savoir, le savoir-faire, le savoir-être. Cet idéal n'a pas été abandonné. Il a été amplement formulé par la Conférence Nationale Souveraine dans sa « Charte nationale de l'éducation » datée d'août 1992 et dans le rapport des Etats généraux de l'éducation au Zaïre de janvier 1996.

Malheureusement, cet idéal - largement applaudi - a perdu son éclat et se trouve présentement sous la poussière de préoccupations matérielles et quotidiennes. Il ne guide plus assez les décisions des autorités, ni les activités des professeurs, moins encore celles des étudiants.

L'occasion qui m'a été offerte d'adresser un message à cette auguste assemblée, me permet de tracer quelques pistes pour un futur meilleur de l'enseignement universitaire et supérieur au Congo. Il ne me revient cependant pas de faire une évaluation ni d'ouvrir un débat, mais je formulerai, fort de mon expérience, un message tourné vers l'avenir.

J'énoncerai les six principes qui caractérisent la «pédagogie universitaire» et qui doivent régir le fonctionnement de l'université.

Sachez qu'en énonçant ces principes, je ne suis pas un extraterrestre qui rêve. Je sais qu'en ce moment les étudiants de l'université sont encore occupés à présenter les examens de la fin de l'année académique 2007-2008, alors que nous sommes au cours de l'année académique 2008-2009 ; je sais comment la correction des examens et les délibérations traînent à longueur de semaines; je sais qu'il n'y a pratiquement pas de budget de fonctionnement. Je sais que les défaillances au niveau de l'école primaire et secondaire largement décrites par le Révérend Père M. Ekwa dans son livre « *L'école trahie* » ^(*), rendent la formation universitaire difficile. Mais, cela ne peut m'empêcher d'espérer un avenir meilleur (« I have a dream ») et de poser des balises permettant de créer une véritable tradition académique.

(*) **N.d.l.Réd.** - Martin EKWA bis Isal, SJ, *L'école trahie*, Editions Cadicec, Kinshasa, 2004.

L'étudiant au centre

Les universités et instituts supérieurs ont été créés pour former des jeunes afin qu'ils soient un jour des cadres qui feront progresser la société. Le jeune qui s'inscrit, se confie à l'établissement pour y acquérir une bonne formation. Il est unique et nourrit des rêves. Il est plus qu'un nom sur la liste des inscrits, il est plus qu'un payeur de minerval. Il est une personne qui espère pouvoir s'épanouir pour devenir quelqu'un de bien, quelqu'un d'utile à la société. Il est la matière première la plus précieuse du pays. Il est plus précieux que le plus gros diamant du Kasai, mais qui doit encore être taillé et facetté pour avoir tout son brillant. Avec un soin de diamantaire, les professeurs essaieront de ciseler sa personnalité.

L'étudiant au centre. C'est pour lui que l'université existe, c'est pour lui que les autorités académiques et les professeurs sont nommés. Quand le Comité de gestion traite d'un problème financier ou examine la candidature d'un assistant, quand le Conseil de faculté établit un horaire de cours ou organise des examens, ils raisonnent en premier lieu en fonction du bien de l'étudiant. Leur première préoccupation est de fournir aux étudiants les meilleures conditions pour leur formation.

Pour l'évaluation de l'enseignement universitaire, le projecteur doit être orienté non pas vers l'enseignant, mais vers l'étudiant : Comment est-il assis ? Comment prend-il note ? Comprend-il aisément la matière que le professeur enseigne ? A-t-il saisi dès le début de l'enseignement les objectifs du cours ? Est-il suffisamment encadré ?

Le but de l'université est de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des principes, des aptitudes, des techniques, des habiletés, des comportements, des attitudes, des habitudes. Les professeurs sont là pour le guider, l'aider, l'accompagner. Le plus important n'est pas ce que le professeur enseigne, mais ce que l'étudiant apprend. Ce que l'étudiant devient.

Il ne suffit donc pas de réunir les étudiants dans un auditoire pour écouter un professeur qui dispense son cours magistral, «ex cathedra». L'anonymat est l'ennemi de la formation universitaire. L'encadrement personnalisé de l'étudiant est nécessaire. L'étudiant doit pouvoir s'exprimer, poser des questions, être corrigé.

Il s'ensuit que l'établissement ne peut accepter que le nombre d'étudiants qu'il est capable d'encadrer correctement. La «capacité d'accueil» dont il est souvent question ne signifie pas le nombre de places disponibles dans les salles, mais le nombre d'étudiants qui pourront être suivis et encadrés.

Pour l'acceptation d'un étudiant à l'université, il s'établit un contrat d'apprentissage entre l'établissement et l'étudiant. De part et d'autre, il y a des droits et des devoirs. La justice demande que les droits de l'étudiant soient respectés. C'est ainsi, par exemple, que le professeur qui a été chargé d'un cours s'engage à respecter le calendrier académique, le volume horaire des exposés magistraux et des travaux pratiques prévus au programme, à respecter l'horaire affiché et à arriver à temps, à encadrer les étudiants. L'étudiant, lui,

a le devoir de se soumettre aux exigences académiques et administratives, de payer son minerval en temps voulu. Il s'engage à bien utiliser tous les moyens de formation que le professeur met à sa disposition.

Une pédagogie de développement

L'université a le devoir de former des cadres qui soient utiles à la société. C'est en 1984 que nous avons introduit le terme «pédagogie de développement». A vrai dire, l'idée était déjà présente dans la Réforme de 1971 et surtout au Colloque de 1974 où il avait été largement question de la professionnalisation.

Par pédagogie de développement, il faut entendre une stratégie éducative qui aide l'étudiant à acquérir des compétences qui lui permettront de devenir un agent de développement, un entrepreneur, un créateur d'emploi, un transformateur de société. Elle stimule la créativité et l'esprit d'initiative. Elle développe le sens de responsabilité. La pédagogie de développement vise à rendre l'étudiant capable de répondre aux besoins du peuple.

Il s'ensuit que le formateur, professeur ou assistant, doit concevoir son action éducative en partant des besoins du pays. C'est en fonction de ces besoins qu'il concevra les objectifs de son enseignement et ensuite son contenu. Il n'enseignera pas à partir d'un manuel ou d'un ensemble de connaissances scientifiques, mais à partir des besoins du peuple. Cette approche n'enlèvera rien à la valeur scientifique de son enseignement, mais placera celui-ci au service du bien-être de la population.

Il appartient aux facultés d'expliquer aux étudiants quels sont les besoins auxquels ils devront être capables de répondre après leurs études et quelles sont les compétences qu'ils doivent acquérir à cet effet. Il est requis de la part de l'étudiant non seulement une connaissance de la matière, mais aussi un savoir-faire et un savoir-être. Lorsqu'un pays qui compte un si grand nombre de diplômés universitaires ne se développe pas, dans le sens d'assurer un mieux-être à l'ensemble de la population, la faute ne peut en incomber en grande partie qu'aux cadres universitaires et en premier lieu aux établissements qui leur ont octroyé un diplôme qui aurait dû être un brevet de capacité en matière de développement, mais qui n'en était pas un.

Il y a sans nul doute un nombre considérable d'universitaires qui remplissent correctement leur tâche, exercent leur profession avec compétence et dévouement, et font un excellent travail. Ils méritent éloges. Mais, il faut reconnaître aussi que dans l'ensemble nos diplômés n'ont pas l'impact souhaité sur le développement du pays. Car avec un si grand nombre d'universitaires le pays devrait pouvoir progresser plus vite.

Le souci de la qualité

La société ne se développe pas grâce à un grand nombre de diplômés, s'ils sont de moindre qualité. L'étudiant lui-même ne désire pas recevoir un diplôme dévalorisé.

Une éducation ne peut être de qualité que si elle produit un changement chez l'étudiant. L'enseignement individualisé n'est pas un privilège pour les pays nantis, mais une nécessité absolue, si nous voulons avoir des diplômés bien préparés aux tâches concrètes qu'ils sont appelés à accomplir. Et cela demande beaucoup de compétence pédagogique et beaucoup de travail.

On peut, certes, envisager d'avoir des exposés dans un auditoire nombreux, la pédagogie ne peut cependant s'y arrêter. On formera de petits groupes dans lesquels, sous la direction d'un assistant, l'étudiant aura l'occasion de poser des questions, d'améliorer sa méthode d'étudier, d'approfondir la matière, d'aiguiser son sens critique, d'apprendre à s'exprimer correctement, de développer sa créativité, de se faire évaluer, de se corriger.

On a maintes fois parlé de la réforme des programmes scolaires pour améliorer la qualité de la formation. Les réformes sont certes nécessaires. Il y a lieu d'adapter les programmes au fur et à mesure de l'évolution de la société et du progrès de la science. Seulement, ces changements de programmes ne sont pas la panacée qui garantit le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'enseignement. La première préoccupation doit être celle de respecter les programmes existants et d'améliorer la stratégie de formation.

Les autorités du pays nommeront des formateurs de qualité. Des professeurs qui possèdent, outre un bon bagage scientifique, des compétences en matière de communication, qui aiment enseigner et encadrer, et qui sont disposés à y consacrer le temps nécessaire.

On sait que les étudiants s'inscrivant à l'université désirent acquérir une formation de qualité et que les professeurs ont, eux, le souci de voir leurs étudiants diplômés briller dans la société. Mais, paradoxalement, ils organisent mal l'évaluation à la fin de l'année académique et assouplissent les conditions de réussite. Les étudiants font pression parce qu'ils veulent réussir plus facilement, les professeurs acceptent parce qu'ils auront moins d'examens à corriger à la deuxième session. Agissant ainsi, les uns et les autres se trompent. Car, la médiocrité se faufile dans le règlement. Ce n'est pas par l'assouplissement du règlement des examens que l'on va améliorer la formation de l'étudiant, mais par le renforcement de l'encadrement.

Une pédagogie de réussite

Les professeurs adopteront une pédagogie de réussite, une pédagogie de promotion, plutôt qu'une pédagogie de sélection. L'étudiant qui se confie à l'université est convaincu qu'il pourra réussir. Cette aspiration à la réussite de l'étudiant doit être partagée par le professeur.

Sur la ligne de départ, les participants à la course ont des atouts différents. Mais, tous ont le minimum de formation qui leur permet de dire que la réussite est possible.

Le professeur, quant à lui, n'aura pas comme première tâche de donner un certain nombre d'enseignements, d'organiser ensuite des examens et de retenir les étudiants qui ont franchi avec succès les différents obstacles. Il aura le souci d'aider tout étudiant à progresser dans ses études et dans sa formation aussi loin que possible.

L'université a le devoir de prendre l'étudiant tel qu'il est. Au départ, le professeur organise une évaluation pour connaître le niveau de ses étudiants et c'est à partir de ce préacquis qu'il construit son enseignement. Il organise des interrogations formatives. Il comble les lacunes constatées. Il assiste l'étudiant pour améliorer son apprentissage. Il corrige sa méthode de travail. Il l'encourage.

La réussite dont il est question n'est pas synonyme de diplôme. La pédagogie de réussite est fondamentalement une pédagogie de promotion. Elle vise à conduire l'étudiant aussi loin que possible sur le chemin du savoir, du savoir-faire, du savoir-être.

Quels que soient les talents et les efforts du professeur, un certain nombre d'étudiants ne parviennent pas à bien assimiler la matière et à franchir les seuils des différentes années académiques, mais grâce à une pédagogie de réussite, les étudiants n'auront pas perdu leur temps. Ils ont pu se développer au mieux de leurs possibilités. S'ils ont reçu pendant tout ce temps un bon encadrement, leur personnalité aura été enrichie du point de vue intellectuel et moral. Ils auront mûri. Ils auront grandi.

Le travail

L'université possède un capital de richesse intellectuelle chez les professeurs comme chez les étudiants. Sur le campus, une superficie de 270 ha, il y a une concentration exceptionnelle de compétences, de «matières grises», unique au pays.

Pour que l'université remonte la pente et atteigne le niveau académique souhaité, il est nécessaire de travailler plus, les professeurs comme les étudiants. Il est illusoire de vouloir reconstruire l'université en faisant de beaux discours tout en continuant d'agir avec nonchalance. Sans un travail assidu, l'université ne se relèvera pas.

Je sais qu'il y a des difficultés d'ordre financier et social. J'en parlerai dans mon dernier point. Mais ici je pose le principe. Et je ne transige pas.

Les professeurs et assistants engagés à temps plein au service de l'université sont obligés de travailler à temps plein. C'est une lapalissade, mais une vérité trop méconnue. S'il est normal qu'une entreprise privée demande à son personnel d'arriver à temps et de travailler 40 heures par semaine, l'université, qui est une très noble entreprise, ne peut pas en faire moins.

Le travail ne manque pas. La formation d'un universitaire demande beaucoup de soin et beaucoup d'effort. Le professeur aura besoin de tout son temps pour être un vrai maître pour ses étudiants et se consacrer à la recherche scientifique.

Il est normal que des professeurs soient sollicités pour exercer des fonctions dans la vie publique. Dans ce cas, ils pourront accepter de travailler temporairement à temps partiel et de céder une partie de leur charge à un autre professeur. Ils ne pourront pas négliger leurs étudiants.

Les étudiants eux aussi devront travailler dur. Leurs études universitaires exigent qu'ils y consacrent au moins 45 heures par semaine, y compris les heures des enseignements et des travaux pratiques. Beaucoup d'étudiants pensent qu'ils travaillent plus, mais après contrôle ils constatent qu'ils n'atteignent pas le minimum exigé. Si l'étudiant met chaque jour deux heures, voire plus pour arriver à l'université, il est normal qu'il soit fatigué et ne travaille pas comme il se doit.

L'organisation de l'enseignement en modules est bonne, mais telle qu'appliquée à l'heure actuelle, elle est anti-pédagogique. Elle a été introduite suite aux absences des professeurs et pour pallier le temps perdu suite à la lenteur dans la correction des examens et la tenue des délibérations. Pendant la période où les cours se donnent sous forme de modules, les étudiants ont des horaires surchargés. Ils n'ont pas le temps d'assimiler convenablement la matière. Et quand les examens sont terminés, ils ont de longs mois d'oisiveté en attendant la délibération. Pendant ce temps, l'étudiant ne travaille pas et il s'opère chez lui une érosion intellectuelle, psychologique, mentale et morale. Sa formation décline.

La gestion académique

Une vraie université se distingue par sa bonne gouvernance. Elle doit fonctionner comme une société modèle. Etant une école de formation, l'université a ses objectifs propres, ses stratégies, son organisation, ses besoins particuliers. Son financement devra être proportionné à ses objectifs et ses stratégies.

Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, l'Etat peut décider du nombre d'universités et d'instituts supérieurs qu'il veut créer et subsidier ainsi que du nombre d'étudiants à admettre. Mais, une fois la décision prise, il a le devoir de donner à ces institutions les moyens nécessaires pour former correctement leurs étudiants. Si l'Etat donne les moyens financiers insignifiants, il aura une université et des diplômés au rabais. Et ceux-ci ne seront pas à même de faire progresser le peuple vers le mieux-être.

Les autorités académiques veilleront avec un soin particulier à la vérité et la justice, à l'ordre et la discipline. Les textes légaux et réglementaires relatifs à l'université ont prévu une gestion démocratique. Celle-ci garantit la bonne marche de l'institution. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion, le Conseil rectoral, les Conseils de faculté, tous ces organes doivent jouer leur

rôle. Ils ont leurs droits et leurs devoirs qui doivent être respectés. Ainsi, tous les membres du corps académique et scientifique se sentiront concernés et responsables. Ils seront motivés.

Une autorité académique n'est pas la personne qui a le pouvoir de déroger aux prescriptions d'un règlement, mais celle qui est la première à les appliquer. Elle se situe en dessous du règlement.

D'une façon permanente, les organes de consultation et de décision, et tout l'appareil administratif auront le souci de contribuer, par leurs décisions et leurs actions, à la formation des étudiants. C'est pour eux qu'ils sont là.

Le respect du temps est nécessaire pour la bonne organisation de l'université. Les professeurs et assistants doivent donner l'exemple de ponctualité. Fidèles à leurs engagements, ils sont pour les étudiants des modèles de citoyens et d'éducateurs. Leur comportement doit stimuler les étudiants à les imiter et à tendre vers l'excellence.

Les professeurs qui assurent dignement leur tâche méritent d'être reconnus et récompensés. Ceux qui ne font pas leur devoir doivent être sanctionnés. L'impunité encourage le mal et fait des ravages. Il faut beaucoup de courage pour exercer l'autorité. Il faut savoir déplaire en sanctionnant ou en refusant une faveur. On constate malheureusement que certaines autorités hésitent souvent à agir avec fermeté, parce qu'à cause d'un jeu d'influences, elles ne sont pas sûres d'être couvertes ou approuvées par leurs supérieurs.

Le mot d'ordre : « corruption zéro », devrait en premier lieu être appliqué dans le milieu universitaire. Si l'étudiant corrompt l'assistant, si un professeur change les cotes, on salit l'image de l'université.

J'ajoute « tricherie zéro ». L'étudiant qui triche introduit dans sa vie l'habitude de frauder. L'autorité devra lutter contre ces fléaux et toutes les autres antivaleurs qui sapent l'action éducative de l'université.

Tout contrevenant à un règlement sera puni. Si l'on veut redresser l'université et restaurer l'éthique universitaire, il faudra du courage, et une chaîne de solidarité entre les autorités à différents niveaux. Le doyen seul ne pourra rien faire. Le recteur seul ne pourra non plus rien faire. Toutes les instances administratives et académiques doivent réagir contre le laisser-aller et l'immoralité. C'est alors seulement que l'étudiant trouvera à l'université un biotope qui lui permet de grandir en tant qu'intellectuel et en tant qu'être humain, et qui le stimule à respecter plus tard les valeurs vues et vécues pendant ses études.

Pour un élève qui, pendant de nombreuses années, a rêvé de l'université, le contact avec l'institution a un grand impact sur sa personnalité.

Il est important pour la formation de l'étudiant que les gestionnaires académiques et administratifs à tous les niveaux soient efficaces et intègres, qu'au service de la comptabilité règne une bonne discipline, que le secrétaire-dactylographe arrive à temps et qu'il dispose du papier nécessaire pour son travail,

que l'électricien veille à l'éclairage dans les auditorios, que les locaux soient propres, que l'atmosphère dans les résidences soit saine. Après ses études, le diplômé se comportera comme il a eu l'habitude de le faire à l'université.

Les étudiants eux-mêmes jouent un rôle important dans la gestion académique. Ils devront se soumettre aux exigences académiques, favoriser la discipline dans les auditorios et dans les homes, adopter un comportement digne de leur statut d'étudiant universitaire. Ils entretiendront la propreté du campus et ne jetteront pas de sachets en plastique sur la pelouse. Ils devront arriver à temps aux cours et demander poliment au professeur de faire de même.

Si le candidat étudiant ne paie pas les frais scolaires officiellement fixés, il dérange l'administration et devient un «passager clandestin».

Si dans la faculté on exige de lui toutes sortes de frais non prévus dans le règlement, il est exploité. Il est anti-pédagogique d'obliger l'étudiant à donner de l'argent à un directeur de mémoire ou un assistant. L'argent fausse la relation formateur - formé, surtout si ce directeur fait partie du jury. Tout ce qui touche au salaire ou à l'indemnité doit relever de l'autorité facultaire ou centrale, et être géré par l'administration.

Conclusion

Je suis bien conscient des difficultés que les membres de l'université rencontrent pour respecter ces principes universitaires. Cependant, si l'on veut une université de qualité, on ne peut pas lésiner sur les moyens à mettre en oeuvre pour y arriver. Il faudra du sacrifice, du courage, de l'effort, du travail et de la persévérance.

Aucune instance extérieure ne pourra venir améliorer le fonctionnement de l'université. Elle sera ce que les autorités et les professeurs en feront.

* * *

Bientôt, j'aurai 83 ans, « je vogue vers le port de mon éternité à pleines voiles ». Cependant, mon propos de ce jour n'est pas « un chant du cygne », mais un cri du cœur, un cri d'espoir.

Votre présence à la cérémonie d'aujourd'hui témoigne de votre attachement à l'université. Vous avez foi en son avenir. Vous souhaitez comme moi qu'elle fonctionne bien. Les pesanteurs, les difficultés sont énormes. Cependant, nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de nous décourager, car la jeunesse nous attend.

Ne baissons pas les bras. Que notre réaction soit comme celle d'un candidat président : « Yes, we can ! ». La main dans la main, unis dans l'effort, dans un bel élan, bâtissons une université plus belle qu'avant.

Mgr Maurice PLEVOETS